

**COMPTE - RENDU DE LA 1ère MARCHE EXPLORATOIRE
DES RIVERAINS ET DES ÉLUS DU 9ème ARRONDISSEMENT
DANS LA NUIT DU VENDREDI 10 AU SAMEDI 11 OCTOBRE 2003
complété de questions et de remarques
postérieures au "rallye pédestre".**

Itinéraire

Place Blanche
Boulevard de Clichy
Rue Fromentin
Carrefour Douai-Mansart
Rue Fontaine
Rue de Bruxelles
Place Adolphe Max
Rue de Bruxelles
Haut de la Rue de Clichy
Rue de Vintimille
Place Adolphe Max
Rue de Douai
Carrefour Douai-Mansart
Rue Duperré
Place Pigalle
Haut de la Rue Pigalle
Rue de Douai
Carrefour Douai-Mansart

Copro9

Association des membres de syndicats de copropriétés du 9ème arrondissement de Paris

38 Rue Fontaine, 75009 Paris

<http://copro9.free.fr>

E-Mail : copro9@noos.fr - copro9@free.fr

Association loi 1901 déclarée en Préfecture le 20 novembre 2003

| | |
|---|------------|
| 1. Sécurité des piétons sur la voie publique..... | p.3 |
| 2. Commerces..... | p.4 |
| 2.1. Épiceries et vente d'alcool après 21h00..... | p.4 |
| 2.2. Bars à hôteses : Racolage et heures de fermeture..... | p.4 |
| 2.3. Autres commerces (non signalés)..... | p.5 |
| 3. Salubrité..... | p.5 |
| 4. Stationnement/Circulation..... | p.6 |
| 4.1. Stationnement..... | p.6 |
| 4.1.1. Sur les trottoirs..... | p.6 |
| 4.1.2. Épaves sur la chaussée..... | p.6 |
| 4.1.3. Stationnements sur zones de stationnement illégal..... | p.6 |
| 4.2. Circulation..... | p.7 |
| 5. Point divers..... | p.8 |

1. Sécurité des piétons sur la voie publique.

31 rue Fontaine : Boutique abandonnée

La vitrine en verre est cassée à hauteur d'enfants sur un parcours scolaire => Risques important de coupure et de blessure.

La législation sur la responsabilité pénale a été remise aux élus présents.

(La vitrine a été depuis réparée)

Parking de la rue Coustou

De nombreux habitants du 9ème arrondissement garent leur véhicule au parking de la rue Coustou disent ressentir une grande insécurité du fait de la clientèle de l'établissement " Magnum " sis 2 bis rue Puget. Certains viennent armés pour assurer leur propre sécurité.

Place Adolphe Max

=> *Propositions de réaménagement de la place :*

- *Dossier de l'Association "Les Amis du square Berlioz"*
- *Élargissement du square en supprimant le stationnement mais en gardant la circulation intacte*
- *Élargissement du square et mise en place d'une circulation dans les 2 sens au Sud permettant à ceux venant de la rue de Douai de retourner vers la rue de Calais*

Carrefour Rue Vintimille / Square Adolphe Max

Proposition :

- Un feu tricolore rue de Vintimille.

Carrefour rues Fontaine / Douai / Mansart et Boulevard de Clichy

Il a été rappelé l'accident d'une voiture roulant à environ 140 km/h rue de Douai et freinée par des véhicules en stationnement et finissant sa course sur un réverbère dans l'angle du bar "Le Dépanneur ")

Propositions :

- *Dossier "A.D.R.S.D.F." proposant une inversion du sens de la circulation pour les rues Fontaine et Mansart. .*
- *Installation d'un rond-point arboré en lieu et place du marquage au sol (triangle zébré) destiné à réguler la circulation entre la rue Mansart et la rue de Douai et à inciter les touristes à respecter l'endroit.*

Quelle que soit la solution envisagée, Il est important de bien évaluer l'impact des changements de sens de circulation sur les rues "protégées" (rue de Calais, rue Mansart).

=> Pour exemple : **Le réaménagement du boulevard de Clichy**

Ce réaménagement a engendré l'apparition "d'itinéraires malins". La rue de Douai dont la circulation était relativement fluide est devenue un axe régulièrement saturé. Les conséquences négatives du réaménagement du boulevard semblent pour bon nombre de riverains avoir été largement sous-évaluées voire écartées.

Il est à craindre que la dernière tranche de ces travaux rende le quartier totalement saturé et par conséquent invivable pour les riverains vivant au cœur de ces nuisances.

L'innovation consistant à faire passer les bus à gauche, en conservant l'arrêt des bus implantés sur le côté droit le long de la banquette de séparation obligeant l'ensemble des piétons à traverser et à attendre au milieu de la circulation inquiète bon nombre de riverains.

Questions:

- *Quel est l'avantage de cette révolution par rapport à une répartition classique (Bus taxi et vélos à droite, autres véhicules à gauche) ?*
- *Qu'envisagez-vous pour remédier aux nuisances créées suite à l'aménagement des boulevards, et qu'est-il prévu pour éviter celles que créeront la suite de ce réaménagement ?*

Rue Blanche : les Trottoirs trop étroits

Caractère trop étroit des trottoirs notamment au niveau de l'arrêt de bus obligeant les piétons à marcher sur la chaussée. Lorsque les poubelles sont sur les trottoirs le matin à l'heure de l'ouverture des écoles il est impossible d'utiliser les trottoirs notamment avec une poussette

Question :

- *Quelle solution est envisagée pour mettre fin à cette mise en danger d'autrui ?*

Place Blanche : Pickpockets et mauvais payeurs

Le nombre de "mauvais payeurs" est en augmentation constante. Il est difficile de gérer un service de restauration et d'avoir en même temps un œil sur les "pickpockets" et sur les clients déclarant n'avoir pas de mode de paiement, et qu'il faut garder sous la main en attendant la venue des services de Police.

2. Commerces

2.1. Épiceries et vente d'alcool après 21h00

31 rue Fontaine : Épicerie Supermarket

Il a été vendu après 2h25 du matin à une personne de la marche exploratoire 2 bouteilles d'alcool en infraction avec la réglementation empêchant toute vente d'alcool entre 21h00

et 6h00 du matin. Monsieur le Maire, trois de ses adjoints et l'ensemble des riverains l'accompagnant ont pu constater les faits.

38 bis rue Fontaine

Monsieur le Maire a également pu constater que l'autre épicerie du 38bis était ouverte et que les alcools n'étaient pas sous vitrine et en vente libre.

2.2. Bars à hôtesse : Racolage et heures de fermeture

Rue Fromentin : "Lucky Bar"

Racolage constaté en présence du Maire et de son Adjoint Jean-Bernard Peyronnel au croisement de la rue Fromentin et du boulevard de Clichy. L'ensemble des présents ont suivi le "portier" et le client jusqu'à l'entrée de l'établissement.

45 rue Fontaine : le "MaryLove"

La gérante a déclaré au Maire qu'elle était au courant de la marche exploratoire du Maire et des habitants du quartier. Elle a déclaré qu'il n'y avait que "ses" filles qui se reposaient jusqu'à 04h00. Il est à noter que cette personne a proposé à un des adjoints au Maire de pénétrer dans cet établissement qui se trouvait encore ouvert à plus de 2h25 du matin en toute illégalité. Ce soir-là, des clients semblaient encore présents au bar. Ces situations se répètent régulièrement.

3 rue de Bruxelles, " l'Eva Bar " :

L'établissement était encore ouvert au-delà de 2h20 du matin. En présence du Maire et d'une voiture de police, une femme a sifflé à destination de l'intérieur, a refermé la porte à clé, et a baissé le rideau de fer.

Il est à noter qu'à l'entrée de l'établissement un affichage indique établissement ouvert entre 20h00 et 06h00 du matin.

Haut de la rue Pigalle, " les Trois Roses ", " Le Jet d'Eau ", le " Kiss Me "

Ces établissements étaient également encore ouverts au-delà de 3h00 du matin.

2.3. Autres commerces (non signalés)

35 et 38 rue Fontaine : commerces transformés en habitation

Les occupants de ces commerces après fermeture du magasin dorment sur leur lieu de travail transformant le local commercial en lieu d'habitation.

Ces deux copropriétés sont en procédure avec ces commerces

3. Salubrité

Squats

- Rue de Douai dont l'entrée se situe au 27 rue Fontaine
- Rue Ballu.

Place Adolphe Max : vandalisme

Les sacs et objets encombrants posés devant l'entrée de l'atelier 9 -1 des services techniques de propreté de Paris avaient été éventrés et le contenu éparpillé sur le trottoir.

67 - 71 rue Pigalle et rue Pierre Haret : l'urine

Malgré les aménagements des services de la Mairie, les gens continuent à uriner sur les murs. Saleté et odeurs sont toujours aussi persistantes et insupportables.

Proposition :

- *passages plus fréquents des services de nettoyage et Monsieur le Maire évoque sérieusement le système de décharge électrique Canadien.*

4. Stationnement / Circulation

4.1. Stationnement

4.1.1 Deux roues sur les trottoirs

Crèches

Motos stationnées sur le trottoir devant la crèche 21 rue Ballu et sur celui de la halte-garderie "Hector Berlioz" de la rue de Bruxelles.

Place Blanche

Stationnement sur les trottoirs élargis

Rue Mansart devant l'agence immobilière "connexion"

=> Propositions pour l'ensemble de ces points

- *Création de plus de places de parkings 2 roues notamment rue Mansart et du côté pair de la rue Fontaine*
- *Verbalisation plus active*

4.1.2. Épaves sur la chaussée

17 rue de Bruxelles

Épave d'une Vespa devant (Enlevée le samedi 11 octobre)

18 rue de Bruxelles

Épave d'une Peugeot 205 bleue immatriculée 3984SF93 vitres cassées, stationnée depuis plusieurs mois

Rue Mansart

Épave d'une Renault 19 avec un sabot immatriculée 783LLY75 stationnée depuis plusieurs mois

Dans la contre-allée face au 47 Boulevard de Clichy (La poste)

Épave d'une Renault 5 rouge immatriculée 8421SF78 (Macif) devenue "Squat". (Voiture enlevée fin octobre)

4.1.3. Stationnements sur zones de stationnement illégal

Rue Fontaine côtés pairs

Propositions :

- *Rendre légal le stationnement afin que les résidents du quartier puissent occuper les places avant minuit, heure à partir de laquelle une grande partie des automobilistes noctambules stationne en laissant leur autoradio fonctionner à un niveau sonore très élevé empêchant de dormir.*
- *Revenir au parcours précédant de la ligne R.A.T.P. 74 (via rue de Douai)*
- *Verbalisation plus active*
- *Création sur une partie de la rue d'un parking 2 roues.*

Rue Pigalle côtés impairs

Proposition :

- *Élargir les trottoirs afin de réduire la largeur de la chaussée rendant ainsi impossible tout stationnement sauvage. Il est à préciser qu'actuellement les camions de pompiers sont parfois bloqués par les embouteillages occasionnés par cette situation.*

Boulevard de Clichy (zone non encore réaménagée)

Couloirs de bus (problème réglé quand réaménagement terminé).

Proposition :

- *Dans l'attente du réaménagement, rendre légal le stationnement après le passage du dernier bus.*

Place Blanche : Cars embouteillant la place pour déposer la clientèle du "Moulin-Rouge"

Monsieur le Maire a pu constater les faits parce qu'il est venu 1 heure plus tôt avant que les services de police ne les fassent partir. Malgré les efforts des forces de l'ordre, les cars étaient revenus à 1h40 du matin.

Proposition

- *Utilisation effective du Parking du Pont Cardinet et application effective de la réglementation concernant les zones touristiques.*

Il a été également suggéré de prendre exemple sur les grandes places d'Europe souvent entourées d'un cordon sanitaire (rues semi-piétonnes aux heures du soir, ouverture aux riverains pour accès aux domiciles...). Il semble important de préciser que ces réaménagements n'ont jamais tué la vie nocturne et commerçante.

Voitures place blanche devant le trottoir de la pharmacie

Les véhicules stationnent régulièrement devant le trottoir de la pharmacie alors que ce stationnement est illégal.

4.2. Circulation

Boulevard de Clichy : Feu tricolore décalé entre le couloir des voitures et celui des bus

Ce décalage provoque un risque d'accidents, les piétons pensant pouvoir passer quand le feu tricolore des voitures passe au rouge.

Proposition :

- *panneau signalétique alertant les piétons du caractère décalé des feux ou suppression du caractère décalé des feux.*

Feu tricolore de la rue de Bruxelles donnant sur la place Blanche : Caractère accidentogène

Feu rouge 65 secondes, feu orange clignotant 6 secondes. Les voitures passent régulièrement au feu rouge.

Feu de la rue Pierre Haret donnant sur la rue de Douai extrêmement court

L'ensemble des présents ont été témoin d'une voiture grillant le feu et manquant de renverser des participants de la marche exploratoire.

Demi-cercle de la Place Blanche

Demi-cercle censé réguler la circulation entre les bus et les automobiles n'est absolument pas respecté, les automobilistes roulant allégrement dessus. Cet aménagement représente un danger pour tous. Les usagers de la route semblent n'avoir pas compris que les damiers au sol indiquent le passage réservé aux bus.

Propositions:

- *Surélever ce demi-cercle*
- *Panneau implanté sur le demi-cercle demandant aux automobilistes de prendre en considération la sécurité des piétons.*
- *Communiquer sur le fait que le damier au sol correspond au passage des bus.*

5. Point divers

Place Blanche : Aménagement du Terre-plein central

Ont été évoqués le sens des bancs, la date de plantation des arbustes juste avant la canicule ainsi que les problèmes d'arrosage automatique. Comparaison a été faite avec les "ramblas de Barcelone".

Se reporter au point 1.1 concernant d'autres commentaires suscités par l'aménagement de ce terre-plein

Esthétique des trottoirs

Certaines rues sont toujours constituées de grandes pierres. Il a été demandé que celles-ci soient conservées et qu'on ne les remplace pas par du bitume

Question

- *Où et comment inscrire leur protection ?*

Climatiseur

Les nuisances dues à la présence du climatiseur de l'hôtel **Tryp Blanche Fontaine** ont été évoquées. Monsieur le Maire a pu constater l'emplacement de cette installation.

Ce compte-Rendu est une synthèse que nous espérons la plus exhaustive possible de tout ce qui a été vu et dit lors de cette 1ère marche exploratoire dans ce quartier du neuvième arrondissement de Paris. Les questions ou propositions sont celles qui ont été évoquées sur place par les riverains présents ou qui sont parvenues à l'association dans les jours suivant cette réunion.

L'association n'intervient qu'en tant que relais entre les riverains et les élus, elle ne défend dans à ce jour aucune position particulière